

Journée Projeteurs

10 mai 2016

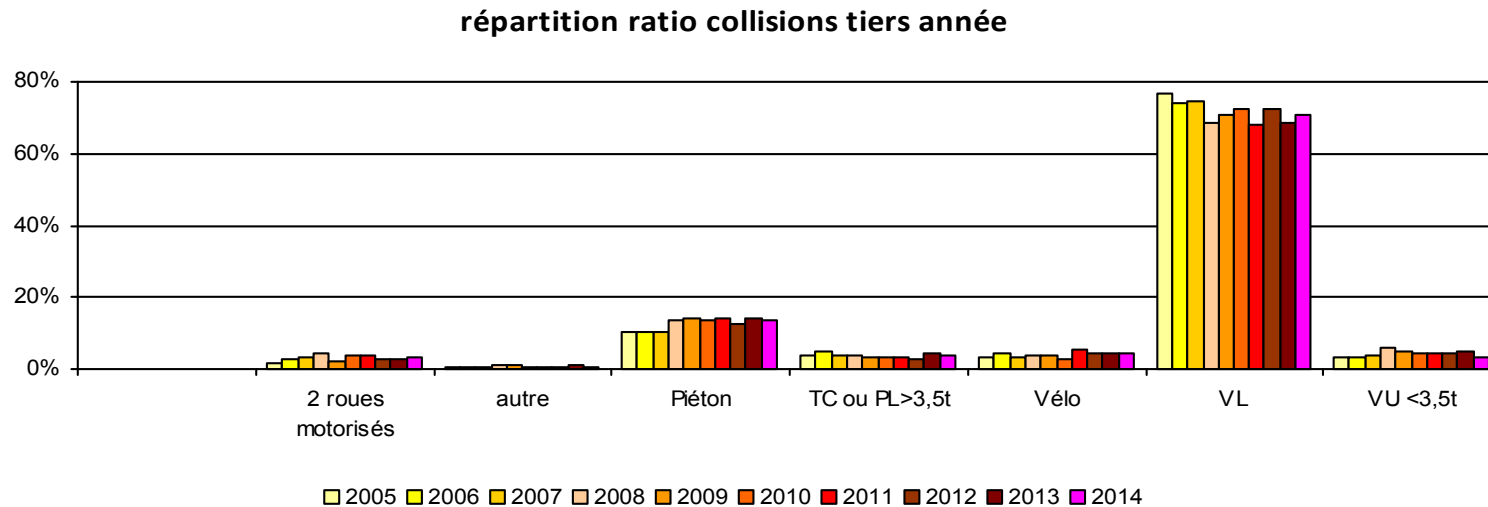
Gestion des intrusions sur la plate-forme tramway : le cas des vélos

*Enjeux et problématiques
de sécurité*

Principes

- Prise en compte des cyclistes et de leurs besoins par des aménagements spécifiques (projets neufs et existants)
- Aménagements mieux adaptés que le partage de la plate-forme pour la circulation des vélos
- Non souhaitable d'autoriser la circulation des vélos sur les plates-formes TW
- Suivi de l'accidentologie

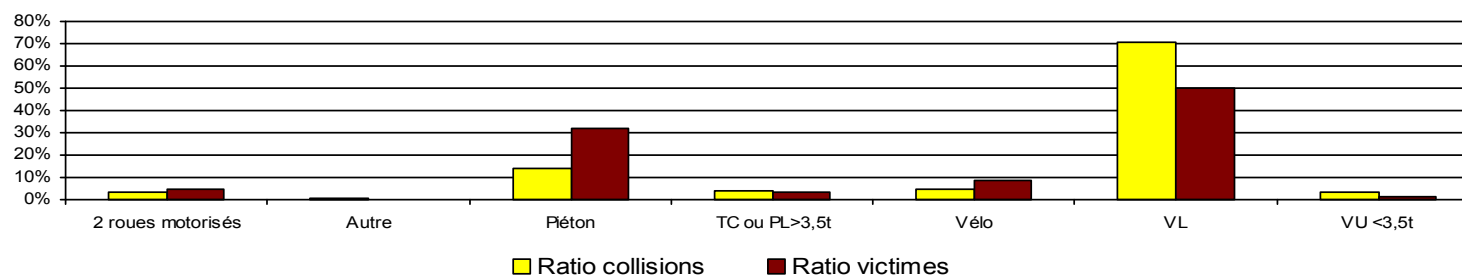
Accidentologie 2014



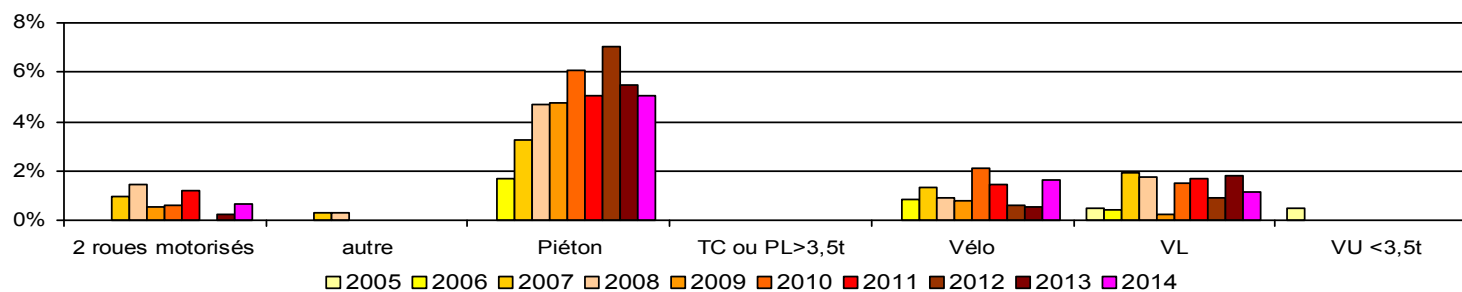
- Vélos : 4,4 % des collisions avec tiers
- 62 collisions avec un cycle (56 en 2013)

Accidentologie 2014

ratio collisions et victimes collisions année en cours



répartition ratio victimes graves collisions tiers année



- Période 2004-2014 :
 - 55 % des collisions vélo/tram entraînent blessés (légers/graves)
 - 6 tués

Partage plate-forme TW-vélos

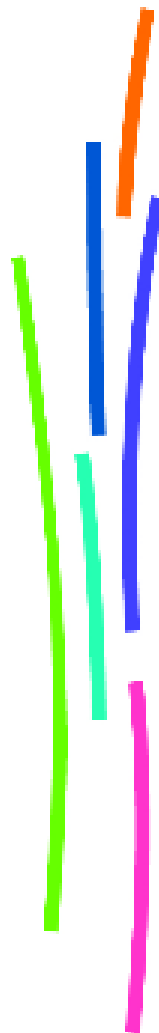
Situation à risques

- Capacité de freinage d'un tramway et différentiel de vitesse entre tramway et vélo : gravité potentielle
- Présence de rails à gorge : risque de chute
- Prise en compte des passagers à bord des tramways : risque de chute suite à un freinage d'urgence occasionné par présence de vélo
- Présence d'une diversité de cyclistes (expérience, âge, ...)
- Aménagement des sites propres (séparateur, accès riverains, ...) pas toujours compatible avec présence des vélos et des tramways
- Dégradation niveau de service

Partage plate-forme TW-vélos

Situation inenvisageable

- Vitesse tramway > 30 km/h
- Grandes inter-stations
- Revêtement de la plate-forme incompatible
- Voie unique
- Configurations avec perte de visibilité à distance de freinage
- Présence de fosses, d'appareils de voie, ...



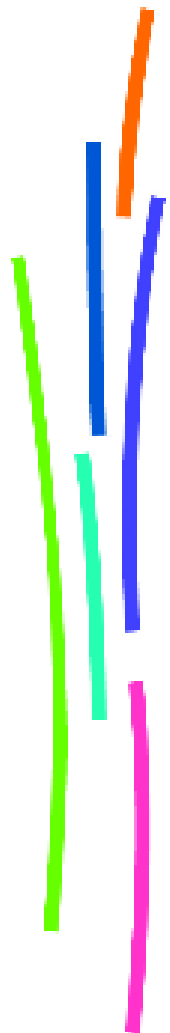
Demande de partage plate-forme tramway-vélo

- Demande traitée au cas par cas et justifiée par des configurations particulières
- Modification considérée comme substantielle (remise en cause de la démonstration de sécurité) :
 - Nouveaux conflits avec le tramway et modification des conditions d'exploitation
 - Différentiel de vitesse et gravité potentielle
- Démonstration à apporter et prenant en compte la sécurité du cycliste, des passagers et les conditions d'exploitation du tramway

Partage plate-forme TW-vélos

Démonstration de sécurité

- Compatibilité avec les caractéristiques de la zone : distance interstation, vitesse TW, visibilité, fréquence TW
- Gestion des conflits :
 - entrées/sorties des cyclistes sur la plate-forme
 - sur la plate forme (signalisation, rattrapage, ...)
 - aux intersections, aux passages piétons, ...
 - en station
- Évaluation des impacts sur les modalités d'exploitation et de maintenance et de leurs exports
- Modalités de mise en œuvre des nouvelles règles de circulation
- Protocole précis d'une observation à mener avant/après modification



Merci de votre attention

